



Informations licence 2023-2024.

Vous trouverez ci-dessous la date des permanences organisées par le Plougastel football Club, au club house de Kerbrat, en vue de la signature des licences pour la saison 2023-2024 :

- Samedi 10 juin de 10H00 à 12H00
- Samedi 17 et 24 juin de 9H00 à 12H00
- Vendredi 23 juin à compter de 17H30 en amont de l'assemblée générale qui se tiendra à 18H30

En cas d'impossibilité de vous rendre aux permanences, vous avez également la possibilité de déposer dans la boîte aux lettres du club votre règlement en indiquant le nom du joueur au dos du chèque ainsi qu'une adresse mail et un numéro de téléphone portable.

Différents modes de paiement sont proposés : chèques, carte bancaire, chèques sport, chèques vacances - des paiements en plusieurs fois sont également possibles

😊 Nouveautés 2023-2024

➤ Pour toute question relative à la gestion des licences, vous pouvez adresser votre demande à l'adresse mail : plougastelfcliences@gmail.com.

➤ Gestion dématérialisée des licences : La ligue de Bretagne a choisi d'élargir le recours à la dématérialisation impliquant la gestion obligatoire des demandes de « renouvellement » par voie dématérialisée. Les demandes de « nouveaux joueurs » ainsi que les « joueurs mutés » devraient également être concernées par le processus de dématérialisation (informations à venir le 8 juin prochain). Ce processus implique de disposer d'une adresse mail valide.

La réception du paiement de la licence auprès du club (au moment des permanences ou après dépôt dans la boîte aux lettres du club) déclenchera l'envoi d'un mail en provenance de la FFF qui permettra la validation de la licence ainsi que l'envoi des pièces justificatives nécessaires de votre part. Pensez à regarder dans vos SPAMS pour contrôler la réception du mail.

GRILLE DE TARIFS LICENCES SAISON 2023-2024

Pour information, Le Plougastel Football Club a décidé de procéder à l'augmentation du tarif des licences pour la saison 2023-2024 à hauteur de 20 euros (excepté pour les catégories loisirs et vétérans qui ne disposent pas de séances d'entraînement lors de la saison).

Cette augmentation, la première depuis 3 ans, va notamment contribuer à faire face aux frais de ligue et de district ainsi qu'aux dépenses de personnel permettant le recours à des éducateurs diplômés en vue d'optimiser le niveau de football proposé au sein du club. Au-delà des dépenses administratives et de personnel, les recettes en provenance des licences permettent également au club de renouveler certains équipements (ballons, chasubles, matériels pédagogiques...), d'accompagner les formations de nos arbitres, d'assurer les déplacements longue distance en mini bus, et de donner à chacun une nouvelle paire de chaussettes en début de saison.

Année de naissance	Catégorie		Tarif	
2017	U7	DEBUTANTS	110 €	Réductions si plusieurs enfants -10 € pour 2 enfants -30 € pour 3 enfants - 80 € pour 4 enfants (réduction appliquée sur le cout total)
2016	U8			
2015	U9			
2014	U10	FOOT à EFFECTIF REDUIT	120 €	
2013	U11			
2012	U12			
2011	U13	FOOT à 11	130 €	
2010	U14			
2009	U15			
2008	U16			
2007	U17			
2006	U18		150 €	
2005	U19			
2004	U20			
A partir de 2003	Séniors H/F			
Equipe vétérans	Equipes loisirs		130 €	
DIRIGEANT			20 €	
DIRIGEANT JOUEUR			65 €	
ENFANTS DE DIRIGEANT (jusqu'à U18)				
1 enfant			100 €	
2 enfants			170 €	
3 enfants			230 €	
4 enfants			280 €	
Gardien de but de U14 à séniors <i>(non cumulable avec les autres réductions)</i>			80 € **	

** L'achat des équipements spécifiques gardiens de but est à la charge des gardiens.

Les documents à produire lors de la validation de votre licence par voie dématérialisée

C'est le mail qui vous sera adressé par la FFF qui vous permettra de savoir quels seront les documents à produire en vue de la validation de votre licence.

3 situations possibles :

1/ Renouvellement de licence

- Licence dématérialisée transmise par mail via l'adresse mail fournie à l'inscription
- Photo d'identité si demandée
- Certificat médical FFF si le licencié a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé FFF (joueur mineur et majeur) ou si la validité des 3 ans du certificat a expiré (joueur majeur)

2/ Licence nouveau joueur

- Licence dématérialisée transmise par mail via l'adresse mail fournie à l'inscription
- Photo d'identité
- Copie d'une pièce d'identité (copie carte nationale d'identité, livret de famille, passeport)
- Certificat médical FFF si le licencié a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé FFF (joueur mineur)
- Certificat médical FFF obligatoire pour le nouveau joueur majeur

3/ Joueurs mutés

- Licence dématérialisée transmise par mail via l'adresse mail fournie à l'inscription
- Photo d'identité si demandée
- Copie d'une pièce d'identité si demandée (carte nationale d'identité, livret de famille, passeport)
- Certificat médical FFF si le licencié a répondu OUI à une des questions du questionnaire de santé FFF (joueur mineur et majeur) ou si la validité des 3 ans du certificat a expiré (joueur majeur)

Vous trouverez en annexes :

- Le questionnaire de santé
- Le certificat médical (seul document accepté par la ligue de Bretagne de Football)